

# **Dispositions d'exécution de l'ordonnance sur les chemins de fer<sup>1</sup> (DE-OCF)**

**9<sup>e</sup> révision du 3 juillet 2013**

---

<sup>1</sup> N'étant pas publiée au RO, la 9<sup>e</sup> révision de ces dispositions d'exécution de l'ordonnance sur les chemins de fer du 15 déc. 1983 (RS **742.141.1**), entrant en vigueur le 1<sup>er</sup> août 2013, ne figure pas dans le présent recueil. Les feuilles des dispositions d'exécution qui ont été modifiées en dernier lieu portent l'indication «Édition: 01.08.2013». Des tirés à part peuvent être obtenus auprès de l'OFCL, Diffusion des publications, 3003 Berne. Les textes sont aussi disponibles sur le site internet [www.bav.admin.ch](http://www.bav.admin.ch) de l'Office fédéral des transports (OFT)

